



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Communauté de communes Vézère  
Monédières Millesources

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

## Construction d'une maison de santé à TREIGNAC

Architecte  
Jean MOULY Architecte  
2, Rue des Soeurs de Nevers  
19000 TULLE  
Tel : 05 44 41 02 29  
Email : [jean.mouly@architectes.org](mailto:jean.mouly@architectes.org)

BET Structures  
SIGMA SARL  
6,Rue Chanoine Antoine Broquin  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
Tel : 05 55 88 37 28  
Email : [sigma.brive@wanadoo.fr](mailto:sigma.brive@wanadoo.fr)

BET Fluides  
Limousin-Auvergne-Ingénierie  
14 quai Baluze  
19000 TULLE  
Tel : 05 55 26 00 91  
Email : [contact@lai19.fr](mailto:contact@lai19.fr)

Economiste  
BET DELOMENIE SARL  
51 quai Aristide Briand  
19000 TULLE  
Tel : 05 55 26 34 96  
Email : [delomenietulle@wanadoo.fr](mailto:delomenietulle@wanadoo.fr)

C . C . T . P .

**Lot N°04 MENUISERIES EXTERIEURES  
ALUMINIUM - SERRURERIE**

## PREScriptions TECHNIQUES

### DEFINITION DE LA PRESTATION

Le CCTP du présent lot concerne les travaux du Lot N°04 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE à exécuter pour la Construction d'une maison de santé à TREIGNAC pour le compte de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources à TREIGNAC (19-CORREZE).

### DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

DTU 32.1 : Charpente et escalier en bois  
DTU 32.2 : Charpente en alliage aluminium  
DTU 33.1 : Façades rideaux, façades semi-rideaux, façades panneaux  
DTU 33.2 : Tolérances dimensionnelles du G.O  
DTU 36.1 : Menuiseries en bois  
DTU 37.1 : Menuiseries métalliques  
DTU 36.1/37.1 : Choix des fenêtres en fonction de leur exposition  
DTU 39 : Miroiterie-Vitrerie

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Recommandations générales de mise en œuvre des éléments de remplissage des façades.

Directives commune UEATC pour l'agrément des fenêtres

Directives communes UEATC pour l'agrément des façades légères.

Cahier du CSTB n° 391 d'avril 1961 panneaux de façades menuisés.

Règles NV 65-N84 définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions.

Règles CM 66 pour le calcul et l'exécution des constructions métalliques.

Aux normes françaises AFNOR qualitatives et dimensionnelles. Dans leur proposition, les constructeurs devront certifier que les ouvrages métalliques qu'ils proposent seront contrôlés par le C.E.R.F.F. (Centre d'Essai et de Recherche des Façades et Fenêtres).

Spécifications pour la mise en œuvre des produits verriers dans le bâtiment de l'office technique des matériaux verriers.

Règles TECMAVER

Normes NF P 20-302 et 20-501 concernant les caractéristiques des fenêtres, l'étanchéité AIR-EAU et les essais.

Norme NF P 24-551 concernant la protection des fenêtres métalliques (et autres normes visées par celle-ci).

Norme NF P 01-012 et NF P 06.001 concernant les dimensions et la résistance des constructions.

Norme NF A 90-450 propriétés et caractéristiques de l'anodisation de l'aluminium.

Norme NF A 91-401 à 91-412: méthode de contrôle de l'anodisation de l'aluminium.

Norme NF P 01.012 et 06.001 concernant les dimensions et résistance des constructions

Label EWA/EURAS concernant l'oxydation anodique (norme européenne).

Certification CEKAL pour les vitrages.

Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres.

### ANNEXES

#### A/ Note commune

Les entrepreneurs devront :

Vérifier tous les ouvrages et quantités portés au devis quantitatif, chacun en ce qui le concerne, compléter éventuellement ce document pour obtenir une parfaite exécution des travaux qui seront traités à prix global et forfaitaire, sans aucune majoration, y compris pour difficultés d'exécution.

#### NOTE IMPORTANTE

Chaque entreprise devra vérifier les quantités fournies au dossier de consultation et ne pourra les contester après signature de son marché.

Les éventuelles modifications de quantités seront bien spécifiées "Positionner la nouvelle quantité sous celle fournie à la consultation".

Le mode de métré et le sous détail pourront être fournis à l'entreprise adjudicataire suivant les principes de la circulaire du 9 mars 1982.

#### B/Montant de l'offre

Pour chiffrer sa proposition, l'entreprise devra disposer du dossier comportant les éléments suivants :

-Un dossier de plans complet

## PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- Un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) tous corps d'états ou par lot
- Un DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) de son lot
- Un CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Un RC (Règlement de la Consultation)
- Un AE (Acte d'Engagement)

### C/Fin de chantier

A l'issue des travaux, l'entrepreneur fournira au Maître d'ouvrage (en 3 exemplaires) un dossier complet comprenant :

- Modifications apportées au dossier
- Fiches techniques des matériaux employés
- Fiches d'entretien des matériaux employés certifiés par le fabricant.

## QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE

### Généralités

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'architecte puisse entériner ses choix. Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'architecte.

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en oeuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

### Qualité

#### A/Aluminium

Les profilés devront avoir une résistance suffisante pour ne présenter aucune flexion ni déformation. Ils devront assurer une parfaite rigidité, appropriée aux dimensions et poids des ouvrages tout équipés. Les parties saillantes telles que battements, jets d'eau, etc... devront avoir une épaisseur telle qu'aucun fléchissement ne puisse se produire sous une pression manuelle.

Tous les éléments en alliage d'aluminium seront protégés par oxydation anodique, teinte naturelle satinée mate, conforme à la classe 20, suivant norme E.W.A.A. / E.U.R.A.S. exécutée après usinage des éléments avant assemblage de ceux-ci.

L'oxydation sera réalisée dans une installation titulaire de la licence E.W.A.A. (Européen Wrought Aluminium Association) / E.U.R.A.S.

#### Contrôle:

-Des contrôles micrographiques seront exigés par l'architecte au moment de la fabrication. Ces contrôles seront matérialisés par des documents micrographiques certifiés.

-Les frais seront à la charge de l'entreprise.

#### B/Acier

Tous les aciers utilisés pour constituer éventuellement les précadres ou les ossatures à l'intérieur des cadres ou bâtis en aluminium, seront galvanisés ou parkérisés.

Deux catégories distinctes seront employées suivant le cas:

°Jusqu'à 20/10ème d'épaisseur

-les aciers ordinaires en feuilles, galvanisées selon le procédé "SENDZIMIR" de galvanisation à chaud, relaminées à froid.

Les feuilles devront posséder de très hautes caractéristiques pour le pliage à froid et devront supporter les effets de la soudure sans autres détériorations que celles qui ont lieu localement.

°Au-dessus de 20/10ème d'épaisseur

-les aciers ordinaires en feuilles ou profils recevront en usine une couche de métallisation de zinc, épaisseur 40 microns, après décapage au jet de corindon, suivant normes P.N.A. 91.201.

-les aciers courants utilisés pour les ouvrages de serrurerie seront conformes aux spécifications des normes françaises.

#### Contrôle :

-Vérification de la galvanisation des précadres

#### C/Bois

Les précadres prévus en bois seront obligatoirement en sapin rouge du Nord. Le classement sera conforme aux prescriptions de la norme NF B 53-502.

Les bois contenant du tanin, tels que le chêne ou le châtaignier ne seront pas employés.

#### Contrôle:

°Il portera sur

## PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- l'essence et l'origine des bois
- le traitement

### D/Boulonnerie-Quincaillerie-Ferrage

Les matériaux employés doivent comporter une protection donnant un résultat équivalent à celui des matériaux dont est fabriquée la pièce métallique maîtresse.

Pour la quincaillerie nécessaire au ferrage des menuiseries, les fournitures et travaux devront être conformes aux normes REEF dans tous les cas où cela sera possible. Toutes les fournitures entrant dans cette catégorie devront porter l'estampille NF SNFQ.

La visserie devra être entièrement en acier inoxydable.

Toutes les quincailleries spéciales non définies par les normes françaises et dont l'usage est rendu nécessaire par le ferrage de certains ouvrages décrits ci-après, devront être de première qualité et en provenance des maisons spécialisées notoirement connues pour leur bonne qualité.

L'entrepreneur se portera garant de cette qualité et en demeurera responsable.

Toute la quincaillerie sera soumise à l'agrément de l'architecte dès le début du chantier.

Les articles de quincaillerie devront correspondre aux nécessités du travail à exécuter et être proportionnés aux poids et usages des ouvrages.

Toutes poignées utiles pour la manutention et préhension seront prévues.

Avant la pose, les pièces mobiles ou les mécanismes doivent être soigneusement graissés ou huilés s'il y a lieu.

La fixation de la quincaillerie sur les parties métalliques sera faite au moyen de vis, de boulons, etc... de même nature que la quincaillerie et il devra être garanti que ces fixations ne puissent subir aucune altération physique et mécanique.

### E/Joints et calfeutrements

L'entrepreneur garantira toutes les ouvertures extérieures contre les infiltrations des eaux de pluie et de condensation.

A ce sujet, il sera fait un large emploi et toutes les fois que cela est nécessaire, de joints plastiques, d'une marque à faire agréer par les architectes et bureau de contrôle. Ces calfeutrements devront présenter les propriétés suivantes:

- Ne pas couler jusqu'à 70°
- Rester plastique jusqu'à -30° (moins 30°)
- Adhérer absolument sur tous les matériaux même humides
- Avoir les caractéristiques mécaniques minimum suivantes :
- Allongement de la rupture 250 %
- Contrainte de rupture: 0,18 bars
- Variation de poids après séchage: 1,30 % après 28 jours d'étuveage à 70°C
- Etre résistants à l'ozone, aux rayons ultra-violets et aux changements de température

Ces joints plastiques seront complétés par des bourrages en feuillures profondes par des cordons préformés indestructibles en mousse plastique.

En tout état de cause, les joints et mastics devront satisfaire aux spécifications suivantes:

- °En ce qui concerne les demandes d'emploi et leur mise en œuvre:
- recommandations professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints édités par la SNJF en septembre 1972
- °En ce qui concerne les mastics eux-mêmes :
- soit à la norme NF P 30-303
- soit figurer dans la liste du SNJF concernant les produits ayant satisfait aux essais prévus par les normes en préparation.

L'entreprise devra aussi toutes les baguettes de calfeutrements nécessaires à un parfait achèvement de ses travaux .

### F/Vitrages

Généralités:

Les vitrages isolants devront faire l'objet d'une certification CEKAL

L'épaisseur des vitrages sera calculée en fonction:

- de la pression des vents (région et site)
- du type de menuiserie (ouvrante ou fixe)
- des dimensions des vitrages (surface ou 1/2 périmètre)

Tous les vitrages devront être munis d'une marque signalisatrice

°Glaces:

Elles seront conformes aux prescriptions des normes NF B 32.003 et NF P 78.302.

°Glaces trempées

Glaces ayant subi un traitement thermique de renforcement augmentant considérablement sa résistance aux contraintes mécaniques. Conformes aux normes NF B 32.500 et NF P 78.304.

## PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

### °Glaces feuilletées

Vitrages réalisés par l'assemblage intime de deux vitrages simples, par l'intermédiaire d'un intercalaire en matière plastique. Conforme à la norme NF P 78.303.

### °Vitrages de contrôle solaire

Vitrage réalisé par assemblage intime de deux vitrages dont une face de protection solaire permettant de limiter les apports solaires.

### °Vitrages isolants thermiques

Pour les produits verriers les composants doivent répondre aux définitions énoncées concernant chacun d'eux.

L'étanchéité de la lame d'air que ces produits comportent, doit être assurée de façon durable afin d'éviter toute trace de condensation ou autre dépôt sur les faces internes des vitrages.

### °Contrôle

Si la mise en œuvre des produits verriers se fait dans des menuiseries extérieures en aluminium à feuillures auto-drainantes, avec parcloses.

Le calage des volumes sera obtenu par calage d'assise et calage périphérique.

Le système d'étanchéité comportera:

-garniture principale (côté châssis) : bande préformée ou obturateur plastique

-garniture secondaire (côté parcloses) : bande préformée ou obturateur ou profilé élastomère.

### **Réservations/Tolérances**

#### A/Réservations-Percements-Scellements.

L'entrepreneur de menuiserie attributaire devra prendre contact dès le début du chantier avec l'entrepreneur de gros-œuvre pour la pose de ses ouvrages.

Il lui fournira sous sa responsabilité, des gabarits nécessaires à l'exécution des percements et des trous à réserver, à la charge de l'entrepreneur de gros-œuvre de les mettre en place.

Les scellements seront exécutés par l'entrepreneur de menuiserie. Les trous seront percés avec soin aux dimensions strictement nécessaires. Les scellements seront toujours faits au ciment. Il ne sera fait aucun percement dans les ouvrages en béton armé sans s'être assuré auparavant auprès de l'entrepreneur de gros-œuvre que ces percements ne nuisent pas à la solidité des ouvrages.

L'entrepreneur de menuiserie devra prendre toutes précautions pour ne pas dégrader les enduits de maçonnerie ou parements faits, toutes réparations ou remise en état nécessitées de ce fait lui incombeant.

Il devra poser ses ouvrages avec joint plastique étanche de forte épaisseur au pourtour.

#### B/Tolérances

##### Verticabilité

+/-2mm pour 3,00 m hauteur maximum

+/-3mm pour hauteur supérieure à 3,00 m

##### Horizontabilité

+/-1,5 mm jusqu'à 3,00 m

+/-2mm jusqu'à 5,00 m

+/-2,5 mm au-dessus de 5,00 m

### **Manutention/Protection**

Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manoeuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur.

Celui-ci sera entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception, devra prendre toutes les précautions pour que les éléments ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### Sommaire

<b>04.1 MENUISERIE ALUMINIUM</b>	1
04.1.1 Porte pleine	1
04.1.2 Châssis	2
04.1.3 Ensemble menuisés	3
<b>04.2 OCCULTATIONS</b>	6
04.2.1 Volets roulants	6
04.2.2 Stores intérieurs	6
04.2.3 Stores extérieurs	6
<b>04.3 BRISE SOLEIL</b>	7
04.3.1 Métallique	7
<b>04.4 ACCESSOIRES</b>	7
04.4.1 Signalisation handicapé	7
04.4.2 Bavettes/Seuils	7
04.4.3 Entrée d'air	8
04.4.4 Film	8
04.4.5 Organigramme	9
<b>04.5 DIVERS</b>	9
04.5.1 Enseignes	9
04.5.2 Protection/Echafaudage/Nettoyage	9

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 04.1 MENUISERIE ALUMINIUM

#### 04.1.1 Porte pleine

##### 04.1.1.1 A un vantail

###### 04.1.1.1.1 Porte pleine de 100 x 225 ht avec oculus

Réalisation d'une porte pleine avec double oculus en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de :

-Un ouvrant à la française vers l'intérieur

-Accessoires tels que :

°Précadres ou fourrures pour isolant avec membrane ou joint spécifique périphérique pour traitement de l'étanchéité à l'air

°Montants et traverses nécessaires

°Parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur

°Profils et baguettes d'habillage

°Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant

°Remplissage par une tôle aluminium sur chaque face, avec interposition d'une mousse de polyuréthane d'épaisseur appropriée

°Oculus rectangulaires de 20 x 100 cm ht et de 70 x 20 cm ht sur 1 côté du vantail en double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

°Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant

°Béquilles et plaques en aluminium prélaqué

°Fermeture 3 points avec serrure encastrée pour cylindre européen de sécurité sur organigramme.

°Ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids de à chaque vantail

°Arrêt de porte en nylon, butoir en polyuréthane coloris noir, fixation invisible

°Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Isolation thermique :  $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2\text{K}$

Dimensions : 100 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

#### ► Localisation :

**Pour porte sur cabinet infirmiers du bâtiment en extension en façade Est, suivant plans et indications de l'architecte.**

###### 04.1.1.1.2 Porte pleine de 90 x 225 ht avec oculus

Réalisation d'une porte pleine avec oculus en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de :

-Un ouvrant à la française vers l'intérieur

-Accessoires tels que :

°Précadres ou fourrures pour isolant avec membrane ou joint spécifique périphérique pour traitement de l'étanchéité à l'air

°Montants et traverses nécessaires

°Parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur

°Profils et baguettes d'habillage

°Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

nombre suffisant

°Remplissage par une tôle aluminium sur chaque face, avec interposition d'une mousse de polyuréthane d'épaisseur appropriée

°Oculus rectangulaire de 20 x 100 cm ht sur 1 côté du vantail en double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

°Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant

°Béquilles et plaques en aluminium prélaqué

°Fermeture 3 points avec serrure encastrée pour cylindre européen de sécurité sur organigramme.

°Ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids de à chaque vantail

°Arrêt de porte en nylon, butoir en polyuréthane coloris noir, fixation invisible

°Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Isolation thermique :  $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2\text{K}$

Dimensions : 90 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

*Pour porte sur local dasri du bâtiment en extension en façade Est, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.2 Châssis

04.1.2.1 A soufflet

04.1.2.1.1 Châssis OS de 90 x 60 cm ht

Réalisation de châssis ouvrant à soufflet en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant, précadres ou fourrures pour isolant, parecloses, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, commande type Ventus F81 des Ets FERCO ou techniquement équivalent et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent et avec intercalaires chaud (Warm Edge) composé de :

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émissive Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w = 1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410} = 0,49$

Dimensions : 90 x 60 cm ht

Coloris : au choix de l'architecte

► Localisation :

*Pour châssis sur atelier podologue du bâtiment en extension en façade sud, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.2.2 Oscillo-battant

04.1.2.2.1 Châssis oscillo-battant de 90 x 125 ht

Réalisation de châssis oscillo-battant en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

ou techniquement équivalent comprenant, précadres ou fourrures pour isolant, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur, paumelles aluminium en nombre suffisant et manoeuvre par garniture périphérique avec poignée pivotante tringle incorporée, système de sécurité évitant toute fausse manoeuvre, etc ... et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 90 x 125 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

*Pour châssis sur cabinet infirmiers, salle de réunion, cabinets 1 et 2 dans dentiste, stérilisation, boxes dans cabinet kinésithérapeute, podologue des bâtiments en extension en façades Nord, Sud, Ouest et Est, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.2.3 Ouvrant à la française

04.1.2.3.1 Châssis OF 140 x 125 ht avec VR

Réalisation d'un basculant sur axe avec volet roulant intégré composé de :

°Châssis à 2 vantaux ouvrants à la française en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant, précadres ou fourrures pour isolant, parecloses, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, manoeuvre par bâche en aluminium, etc ...

°Volets roulants à lames d'aluminium isolante à manoeuvre manuelle par tringle oscillante comprise coulisses aluminium, axe de 60mm, lames anti-vandalisme en partie basse, coffre en aluminium avec isolant thermique de section appropriée et visitable, tous accessoires nécessaires, etc ...

L'entreprise devra toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 120 x 125 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

*Pour châssis sur bureau médical 2 sur bâtiment existant en façade Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.3 Ensemble menuisés

04.1.3.1 Extérieur - Ouvrant à la française -

04.1.3.1.1 Ensemble menuisé de 195 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant précadres ou fourrures pour isolant montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et composé de :

- 1 porte à 1 vantail ouvrant à la française vers l'extérieur compris seuil aluminium conforme PMR, paumelles aluminium en nombre suffisant, barre anti-panique 3 points en applique des Ets BRICARD série Touch bar Evolution ou techniquement équivalent avec ensemble plaque et bâquille côté extérieur pour cylindre européen de sécurité sur organigramme, ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, etc ...
- 1 ensemble menuisé composé de châssis fixes vitré avec montants et traverses intermédiaires sur un côté de la porte
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émissive Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 195 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

***Pour ensemble menuisé sur accès dégagement du bâtiment en extension en façade Est, suivant plans et indications de l'architecte.***

**04.1.3.1.2 Ensemble menuisé de 300 x 225 ht**

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant précadres ou fourrures pour isolant, montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et composé de :

- 1 porte à 1 vantail ouvrant à la française vers l'extérieur compris seuil aluminium conforme PMR, paumelles aluminium en nombre suffisant, serrure encastrée pour cylindre européen sur organigramme, bâquilles aluminium prélaqué, ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, etc ...

- 1 ensemble menuisé composé de châssis fixes vitré avec montants et traverses intermédiaires sur un côté de la porte

- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émissive Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Dimensions : 300 x 225 cm ht suivant plans  
 Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

*Pour ensemble menuisé sur cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension en façade Sud, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.3.1.3 Ensemble menuisé de 400 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant précadres ou fourrures pour isolant, montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et composé de :

-1 porte à 1 vantail ouvrant à la française vers l'extérieur compris seuil aluminium conforme PMR, paumelettes aluminium en nombre suffisant, barre anti-panique 3 points en applique des Ets BRICARD série Touch bar Evolution ou techniquement équivalent avec ensemble plaque et bâquille côté extérieur pour cylindre européen de sécurité sur organigramme, ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, etc ...  
 -1 ensemble menuisé composé de châssis fixes vitré avec montants et traverses intermédiaires de part et d'autre de la porte  
 -Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 400 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

*Pour ensemble menuisé sur accueil-dégagement du bâtiment en extension en façade Sud-Est, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.1.3.2 Extérieur - Fixe -

04.1.3.2.1 Ensemble menuisé de 100 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé des châssis fixes avec traverses intermédiaires comprenant précadres ou fourrures pour isolant, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Dimensions : 100 x 225 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

*Pour ensemble fixe sur cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension en façade nord, suivant plans et indications de l'architecte.*

### 04.2 OCCULTATIONS

#### 04.2.1 **Volets roulants**

##### 04.2.1.1 **Volet roulant aluminium + coffre monobloc**

Pour baie de 90 x 60 ht avec coffre.

Volets roulants à lames d'aluminium isolante à manœuvre électrique des Ets BUBENDORF série DP 90 ou techniquement équivalent compris coulisses aluminium, axe de 60 mm, moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du tablier, lames anti-vandalisme en partie basse, caisson en éléments alvéolaires en PVC de section appropriée à face intérieure ouvrante ou démontable avec isolation incorporée (Uc= 1,00 m<sup>2</sup>.K/W), raccordement électrique sur attente laissée par l'électricien et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Type de commande : Radio avec télécommandes

Dimensions : Suivant plans.

Coloris : Au choix de l'architecte (palette complète RAL).

► **Localisation :**

*Pour volet roulant sur châssis sur cabinet infirmiers, salle de réunion, cabinets 1 et 2 dans dentiste, stérilisation, boxes dans cabinet kinésithérapeute, cabinet kinésithérapeute, podologue, atelier podologue des bâtiments en extension en façades Nord, Sud, Ouest et Est, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 04.2.2 **Stores intérieurs**

##### 04.2.2.1 **Store à enroulement**

Store intérieur pour baie de 100 x 225 ht env

Stores de protection solaire à enroulement des Ets FABER série Screenflex ou techniquement équivalent, comprenant :

- Tube d'enroulement supérieur en aluminium laqué de diamètre 28 mm, compris bouchons d'extrémité et supports de fixations
- Manœuvre manuelle par mécanisme à commande latérale par treuil et manivelle fixe ou décrochable
- Toile en tissu classée au feu M1, avec barre de charge en acier gainé PVC et guidage latéral par coulisses

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : 100 x 225 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

*Pour store intérieur sur porte de l'ensemble menuisé dans cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension en façade Sud, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 04.2.3 **Stores extérieurs**

##### 04.2.3.1 **Stores à enroulement**

Store extérieur pour baie de 100 x 225 ht env

Stores de protection solaire à enroulement des Ets FABER série Screenflex ou techniquement équivalent, comprenant :

- Coffre 4 faces en aluminium extrudé laqué de dimensions appropriée suivant taille de la baie
- Tube d'enroulement supérieur en aluminium laqué de diamètre 28 mm, compris bouchons d'extrémité et supports de fixations
- Manœuvre électrique avec moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du store, compris commande électrique individuelle assortie à l'appareillage, raccordement sur attente laissée par

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

l'électricien

- Store en toile "screen" classée au feu M1, avec barre de charge en acier gainée PVC et guidage latéral par coulisses latérales porteuses en aluminium extrudé laquées

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : 100 x 225 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

***Pour stores au droit de l'ensemble menuisé (sauf porte) sur cabinet kinésithérapeute en extension en façade Sud, suivant plans et indications de l'architecte.***

### 04.3 BRISE SOLEIL

#### 04.3.1 Métallique

##### 04.3.1.1 En caillebotis métallique

###### 04.3.1.1.1 Brise-soleil en caillebotis métallique

Réalisation de brise-soleil composé de :

- °Ossature de support en tube de section appropriée, compris platines, fixations, etc...
- °Cable de maintien de diamètre appropriée en acier inoxydable, fixé sur ossature et contre acrotères béton, compris fixations, etc...
- °Cornières de maintien de section appropriée, soudées sur ossature de support
- °Brise-soleil en caillebotis électro-forgé de section appropriée, mis en place entre cornière
- °Accessoires nécessaires :
- Platines, goussets, cornières d'attache
- Boulonnerie, tiges d'ancrage, chevillages, prescellements
- Assemblage général, etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plans

Finition : Galvanisation à chaud

► **Localisation :**

***Pour brises soleil au droit des ensembles menuisés sur cabinet kinésithérapeute et accueil-dégagement, sur cabinet infirmier, DASRI et accueil dégagement, en façades Sud, Sud-Est et Est des bâtiments en extensions, suivant plans et indications de l'architecte.***

### 04.4 ACCESSOIRES

#### 04.4.1 Signalisation handicapé

##### 04.4.1.1 Signalisation déficient visuel

L'entreprise devra la mise en place de bandes horizontales contrastées à 110 cm et 160 cm ht formant des ronds d'entraxe approprié sur les vitrages pour signalisation déficient visuel conformément à la réglementation PMR compris nettoyage des vitrages et toutes sujétions de réalisation.

► **Localisation :**

***Pour signalétique PMR au droit des ensembles menuisés sur accueils-dégagements et cabinet kinésithérapeute des bâtiments en extensions en façades Sud, Sud-Est et Est, suivant plans et indications de l'architecte.***

#### 04.4.2 Bavettes/Seuils

##### 04.4.2.1 Bavettes aluminium

###### 04.4.2.1.1 Bavette d'appuis en aluminium.

Réalisation de bavette d'appuis de baie en tôle aluminium de 15/10ème, venant en recouvrement complet de l'appui (béton, bois, métal, etc ...) compris façonnage, pliage, coupes, fixations, joints élastomère et toutes

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plans  
Coloris : Au choix de l'architecte

► Localisation :

*Pour bavette au droit des châssis sur cabinet infirmiers, salle de réunion, cabinets 1 et 2 dans dentiste, stérilisation, accueils dégagements, boxs dans cabinet kinésithérapeute, cabinet kinésithérapeute, atelier podologue, podologue des bâtiments en extensions en façades Nord, Sud, Ouest et Est, Sud-Est et sur bureau médical 2 sur bâtiment existant en façade Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.*

04.4.3 Entrée d'air

04.4.3.1 Fourniture et Pose

04.4.3.1.1 Entrée d'air de 15 et 30 m3/h

L'entreprise devra la fourniture et pose de l'ensemble des entrées d'air équipant les menuiseries du projet de sections appropriées compris toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre suivant les reglementations en vigueur.

Section : 15 et 30 m3/h

Nota : L'entreprise du lot Ventilation fournira au titulaire du présent lot un plan de positionnement de l'ensemble des entrées d'air, qui aura été préalablement approuvé par le bureau de contrôle.

► Localisation :

*Pour fourniture et pose des entrées sur les menuiseries des bâtiments en extensions et sur bâtiment existant, suivant plans et indications du BET Fluides.*

04.4.3.1.2 Entrée d'air de 15 et 30 m3/h sur existant

L'entreprise devra la fourniture et pose de l'ensemble des entrées d'air équipant les menuiseries existantes compris dépose d'un vantail, entailles dans traverses hautes repose du vantail et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre suivant les reglementations en vigueur.

Section : 15 et 30 m3/h

Nota : L'entreprise du lot Ventilation fournira au titulaire du présent lot un plan de positionnement de l'ensemble des entrées d'air, qui aura été préalablement approuvé par le bureau de contrôle.

► Localisation :

*Pour fourniture et pose des entrées sur les menuiseries du bâtiment existant suivant plans et indications du BET Fluides.*

04.4.4 Film

04.4.4.1 Film translucide

04.4.4.1.1 Film translucide sur châssis

L'entreprise devra la fourniture et pose de film translucide des Ets REFLECTIV type film dépoli avec bandes dégressives "int 236" ou techniquement équivalent, posé côté intérieur du vitrage compris nettoyage, pose, découpes et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des DTU et normes en vigueur.

► Localisation :

*Pour film translucide sur les châssis vitrés existants dans bureau médical 2 sur bâtiment existant (devenant intérieur), suivant plans et indications de l'architecte.*

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 04.4.5 Organigramme

#### 04.4.5.1 Pour mémoire.

L'entreprise devra prévoir d'assister à la réunion concernant l'établissement de l'organigramme des cylindres du projet afin de communiquer par écrit le nombre et le type de serrure à équiper.

La fourniture et la pose sera dûe par le titulaire du lot Menuiserie Intérieures bois

Toutes erreurs de quantité ou de description de la part de l'entreprise titulaire du présent lot, entraînant une nouvelle commande, sera imputée automatiquement sur le montant du marché du présent lot.

► Localisation :

### 04.5 DIVERS

#### 04.5.1 Enseignes

##### 04.5.1.1 Enseigne/Sigle

###### 04.5.1.1.1 Lettres métalliques "Maison de Santé"

L'entreprise devra la fourniture pose de lettres métalliques en tôle pliée d'épaisseur appropriée et découpée au laser compris façonnage, fixations appropriées pour accrochage sur mur de façade et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre.

Texte à prévoir : Maison de Santé (Hauteur 25 cm et 40 cm pour les majuscules)

Finition : Thermolaquage de teinte RAL par application d'une peinture en poudre de qualité polyester architectural

► Localisation :

*Pour enseigne en façade Est du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 04.5.2 Protection/Echafaudage/Nettoyage

##### 04.5.2.1 L'ensemble suivant CCTP.

L'entreprise devra prévoir toutes les protections et échafaudages réglementaires, qui lui seront nécessaires à une parfaite et complète sécurité de son personnel, ainsi qu'à une parfaite et complète mise en oeuvre de ses produits. De plus elle devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur. Elle devra tenir compte des demandes énumérées dans le P.G.C. L'entreprise devra également un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### Sommaire

<b>040.1 OPTION N°1 : REMplacement MENUISERIES</b>	-----	<b>1</b>
040.1.1 Dépose de matériaux contenant de l'amiante	-----	1
040.1.2 Menuiseries aluminium en rénovation	-----	1

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 040.1 OPTION N°1 : REMPLACEMENT MENUISERIES

#### 040.1.1 Dépose de matériaux contenant de l'amiante

##### 040.1.1.1 Dépose

###### 040.1.1.1.1 Plan de retrait

L'entreprise devra un plan de retrait des matériaux déposés à base d'amiante, compris stokage sur site, clôture de protection, bâchage, protection générale et toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

L'évacuation des gravois de matériaux à base d'amiante, depuis le chantier, sera réalisée par une entreprise spécialisée compris traitement et stockage en site d'enfouissement agréé (le nom de l'entreprise et son agrément devront être joints avec la proposition) et toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

NOTA :

- Se conformer aux demandes du coordonateur S.P.S. (voir P.G.C. joint au dossier)
- Avant toutes interventions, l'entreprise devra établir plusieurs dossiers qui comprendront :
  - \* Le type de matériau à déposer
  - \* Le temps de dépose
  - \* Le nombre de personnel employé pour la dépose
  - \* Un plan de dépose
  - \* Le matériel employé
  - \* Les protections prévues
  - \* Etc ...

Tous ces dossiers seront envoyés aux différents organismes compétents (Inspections du travail, Médecine du travail, etc ...) qui statueront.

► Localisation :

*Pour plan de retrait des matériaux contenant de l'amiante suivant diagnostic en date du 08/11/17 établi par Aterplo.*

###### 040.1.1.1.2 Dépose de menuiseries amiantée

Dépose soigneuse de menuiseries extérieures contenant de l'amiante dans des joints mastic en place comprenant :

- ° Installation de chantier avec cellule de décontamination, confinement en polyane par zone si nécessaire, équipement de protection individuelle, mesure empoussièvement avant et après travaux, etc ...
- ° Dépose proprement dite compris dépose des ouvrants des menuiseries extérieure, stokage sur site (aucun ouvrant ne devra être cassé), clôture de protection, bâchage approprié, protection générale, etc ...
- ° Evacuation réglementaire des gravois de matériaux à base d'amiante, depuis le chantier, sera réalisée par une entreprise spécialisée compris traitement et stockage en site d'enfouissement agréé (le nom de l'entreprise et son agrément devront être joints avec la proposition) etc ...

L'entreprise devra toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation de ses travaux.

Nombre de menuiseries à traiter : 8 unités environ

► Localisation :

*Pour dépose et évacuation des châssis sur gynécologue et bureau médical 1 et 2 et WC PMR dans le bâtiment existant en façades Nord, Ouest, Sud et Est, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 040.1.2 Menuiseries aluminium en rénovation

##### 040.1.2.1 Châssis en rénovation sur dormants existants

###### 040.1.2.1.1 Châssis de 140 x 125 ht env + VR - Rénovation

Remplacement de menuiseries existantes en bois par des menuiseries en aluminium, comprenant :  
DEPOSE :

Dépose avec soins de la menuiserie existante et de son occultation (jalousie, persienne, etc ...), compris enlèvement des gravois et enlèvement des demi fiches ou demi paumelles.

Bâti dormant conservé, vérification de sa fixation et de l'étanchéité avec le gros oeuvre, renforcement de la fixation si nécessaire et reprise partielle ou totale du joint d'étanchéité, nettoyage et contrôle de son état et de sa protection, essais d'arrachement de vis, réparation des éventuelles parties défectueuses et si nécessaire, application d'une protection par peinture, vernis ou lasure, selon le cas.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Au préalable, si besoin est, retailler pour permettre un parfait ajustage de la menuiserie neuve.  
 **MENUISERIE NEUVE :**

Menuiserie neuve monobloc avec volet roulant incorporé de type "rénovation" composé d'un châssis à deux vantaux ouvrants à la française des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent réalisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires comprenant, cadre bâti sur dormant existant, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur, Toutes pièces de ferrage et de manoeuvre nécessaires. Vissérie et petites pièces accessoires en inox. Pose sur bâti dormant existant, avec habillage de l'ancien bâti par des profilés de finition (chant-plat) assurant sa protection tout en permettant une bonne aération, compris fixation sur l'ancien bâti par vérins ou autre système adapté.

**VOLET ROULANT :**

Volets roulants à lames d'aluminium isolante à manoeuvre manuelle par tringle oscillante des Ets BUBENDORF série DP 90 ou techniquement équivalent compris coulisses aluminium, axe de 60 mm, moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du tablier, lames anti-vandalisme en partie basse, caisson en éléments alvéolaires en PVC de section appropriée à face intérieure ouvrante ou démontable avec isolation incorporée ( $U_c = 1,00 \text{ m}^2 \text{K/W}$ ), etc...

Ensemble menuiserie et volet roulant avec caisson monté en usine.

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

**Ferrage et manoeuvre :**

-Paumelles : En aluminium avec chemises en polyamide, axe, inserts et vissérie en inox  
-Manoeuvre : Crémone à tringle non visible, entraîneurs et enbouts en polyamide avec poignée à demi-tour réversible, en aluminium.

**Vitrage :**

Double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w = 1,60 \text{ W/m}^2 \text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410} = 0,49$

Volet roulant et caisson de même aspect que la menuiserie :

-Caisson : avec isolation thermique

-Manoeuvre : Manuelle par tringle oscillante

Dimensions : 140 x 125 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

Nota : La dépose est prévue au chapitre "Dépose de matériaux contenant de l'amiante"

► **Localisation :**

***Pour remplacement des châssis sur gynécologue et bureau médical 1 et 2 dans le bâtiment existant en façades Nord, Ouest, Sud et Est, suivant plans et indications de l'architecte.***

**040.1.2.1 2 Châssis de 60 x 75 ht env - Rénovation**

Remplacement de menuiseries existantes en bois par des menuiseries en aluminium, comprenant :

**DEPOSE :**

Dépose avec soins de la menuiserie existante et de son occultation (jalouse, persienne, etc ...), compris enlèvement des gravois et enlèvement des demi fiches ou demi paumelles.

Bâti dormant conservé, vérification de sa fixation et de l'étanchéité avec le gros oeuvre, renforcement de la fixation si nécessaire et reprise partielle ou totale du joint d'étanchéité, nettoyage et contrôle de son état et de sa protection, essais d'arrachement de vis, réparation des éventuelles parties défectueuses et si nécessaire, application d'une protection par peinture, vernis ou lasure, selon le cas.

Au préalable, si besoin est, retailler pour permettre un parfait ajustage de la menuiserie neuve.

**MENUISERIE NEUVE :**

Menuiserie neuve monobloc avec volet roulant incorporé de type "rénovation" composé d'un châssis à un vantail ouvrant à la française des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent réalisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires comprenant, cadre bâti sur dormant existant, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur, Toutes pièces de ferrage et de manoeuvre nécessaires. Visserie et petites pièces accessoires en inox. Pose sur bâti dormant existant, avec habillage de l'ancien bâti par des profilés de finition (chant-plat) assurant sa protection tout en permettant une bonne aération, compris fixation sur l'ancien bâti par vérins ou autre système adapté.

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Ferrage et manoeuvre :

-Paumelles : En aluminium avec chemises en polyamide, axe, inserts et visserie en inox

-Manoeuvre : Crémone à tringle non visible, entraîneurs et embouts en polyamide avec poignée à demi-tour réversible, en aluminium.

Vitrage :

Double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux translucide de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émissee Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) :  $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire :  $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 60 x 75 cm ht

Coloris : Au choix de l'architecte.

Nota : La dépose est prévue au chapitre "Dépose de matériaux contenant de l'amiante"

► Localisation :

*Pour remplacement des châssis sur WC PMR dans le bâtiment existant en façade Nord, suivant plans et indications de l'architecte.*